

L'Oeuvre de  
*Cheikh Mouhamadou Moustapha*



*Premier Calife de Cheikh  
Ahmadou Bamba (1888-1945)*

Association des Descendants  
de Cheikh Moustapha (Ahfâd)

En collaboration avec la Commission Scientifique Majalis  
([www.majalis.org](http://www.majalis.org))

## Éléments Biographiques



Selon l'hagiographie mouride, le premier successeur de Cheikh Ahmadou Bamba naquit le 11 du mois de Muharram de l'an 1306 de l'Hégire, à Darou Salam, correspondant au 17 septembre 1888 de l'an romain. L'histoire rapporte qu'il fallut aller à la quête du Cheikh qui avait à cette époque l'habitude de s'absenter pendant assez longtemps dans la forêt avoisinante à la recherche du futur site de la ville de Touba. Les émissaires le trouvèrent finalement au troisième jour de la naissance de l'enfant de Sokhna Aminata Lô dans un lieu nommé Fétto sous une averse abondante.

Mouhamadou Moustapha Mbacké fut ainsi l'aîné des enfants du Cheikh restés vivants et le frère utérin de Mouhamadou Lamine Bara Mbacké. Il entreprit son étude du Coran auprès de son père et dut, après le départ de celui-ci en exil en 1895, continuer ses études avec Serigne Ndam Abdou Rahmane Lô puis avec son oncle Cheikh Ibra Faty jusqu'au retour de Cheikh Ahmadou Bamba du Gabon. Il fut notamment partie des disciples qui rejoignirent le Cheikh à Saout-El-Ma, en Mauritanie, et y demeura avec lui jusqu'en 1907. Il l'accompagna aussi à Thiéyène et ne s'éloigna significativement de son voisinage qu'après le retour définitif de celui-ci à Diourbel en 1912 lorsqu'il reçut l'ordre de fonder à 6 km de Touba le village de Husnu-l Mahâb qui n'était en ce temps qu'un petit hameau de Peulhs transhumants appelé Tindôdi. Il fut en 1921, partie de la compagnie du Cheikh à Dakar lorsque celui-ci y alla répondre à une invitation du Gouverneur Général de l'A.O.F. C'est à lui aussi que son père remit sa participation de 500 000 au relèvement du Franc français.

Durant toute la période de coexistence avec son père et maître, Cheikh Mouhamadou Moustapha se distingua par un dévouement et une détermination, dans le service qu'il lui consacrait, tels qu'il arriva souvent au Cheikh de mettre publiquement en exergue son engagement et son esprit de sacrifice que tout disciple lui envoyait. On ne comptait pas les copies de mémoires du Saint Coran que le fils effectua pour le père ni les tonnages de récolte dont il lui fit don.

Lors du rappel à DIEU du Serviteur du Prophète, le 19 juillet 1927, Cheikh Mouhamadou Moustapha fit une fois de plus montre de ses vertus de lucidité et de tempérance, après avoir personnellement constaté le décès, en organisant dans une discrétion absolue son inhumation à Touba, selon les vœux du disparu.

Après sa désignation le 25 juillet 1927, le premier Calife du assurer la relève en s'attelant particulièrement à la construction de la Mosquée de Touba; projet qui tenait réellement Cheikh Ahmadou Bamba à cœur. Malgré des débuts marqués par des difficultés de tous ordres, dont la plus dure fut assurément l'opposition de nombre de dignitaires de la Communauté à son califat, Cheikh Moustapha s'avéra rapidement être un Calife de grande intelligence soutenue par une vaste culture et une conformité sans faille aux enseignements du Cheikh se traduisant notamment par un courage, une dignité et une générosité qui resteront légendaires.

C'est lui qui, à la disparition de leur père, s'était chargé de l'éducation de presque tous ses frères et sœurs. Beaucoup d'entre eux vécurent avec lui et le Calife n'épargna, selon les témoignages de ses frères mêmes, aucun effort pour leur bien-être allant même jusqu'à leur désigner, une fois devenus adultes, leur premier lieu d'installation en ne manquant jamais de leur fournir l'aide matérielle nécessaire aux premiers pas dans la vie. Ce fut également un excellent administrateur, un authentique homme de terrain. En 1928, il obtint l'immatriculation d'un terrain de 400 hectares sis à Touba et demanda, au début de 1929, l'autorisation de reprendre la construction de la Mosquée dont l'irresponsabilité et la cupidité de l'Administrateur Occidental désigné avaient mis les travaux en cause. A l'issue d'un long procès à rebondissements dans les tribunaux parisiens, l'Administrateur Tallerie eut injustement gain de cause et la communauté mouride se vit contrainte de lui payer la somme faramineuse de 250 000 francs comme dommages et intérêts pour dédit et préjudice sur rupture de contrat. D'autres obstacles auxquels le chantier de la Mosquée eut bientôt à faire face furent : l'acheminement du matériel de construction à Touba face à l'inexistence de réseau de communication, la rareté des matériaux tels que la latérite dans cette zone, la profondeur de la nappe phréatique (à plus de 25 m) posant de façon cruciale le problème de l'eau etc. La découverte de la carrière de Ndock, à une dizaine de kilomètres au Sud de Touba, permit de résoudre le problème de la latérite. L'engagement total de dizaine de milliers de volontaires, le dévouement indescriptible de milliers de jeunes, femmes et adultes travaillant plus de 18 heures par jour, transportant dans des paniers posés à même la tête ou sur charrettes d'énormes blocs de pierres sur une dizaine de kilomètres, toute cette formidable énergie déployée dans la sueur et dans le sang (car on ne compta pas alors les décès) accélèrent l'achèvement des fondations et l'empierrement de la plate-forme de la future mosquée.

Pour résoudre le problème des voies de communication Cheikh Mouhamadou Moustapha entreprit, malgré l'incrédulité des autorités publiques, le financement et la réalisation sur fonds propres d'un tronçon d'une cinquantaine de kilomètres de voie ferrée qui allait relier Diourbel à Touba via Mbacké à partir d'un embranchement du Dakar-Niger. Avec toujours la détermination extraordinaire de milliers de disciples, des "Baye Fall" sous le commandement de leur Calife Serigne

Moustapha Fall, fils aîné de Cheikh Ibrahima Fall, la durée de réalisation de cette initiative inédite dans l'histoire pulvérisa toutes les prévisions et fut achevée en un an et quelques mois. Ce succès éclatant accéléra de façon impressionnante l'unité et l'unanimité qui, déjà, faisait jour autour de sa personne façonnant ainsi durablement l'organisation de la Mouridiyah après la disparition du Cheikh.

Au point de vue économique, l'âme profondément paysanne de Cheikh Moustapha alliée à un esprit d'entreprise et d'organisation élevé permirent à la communauté mouride de produire des résultats agricoles considérables. Ainsi la production arachidière qui était estimée aux environs de 20 000 tonnes au début des années 30 passera en 1937/38 à 75 000 tonnes soit une progression marginale de 275%. Le Chantier confié à la Société des DRAGAGES, il fut officiellement procédé à la pose de la première pierre de la Mosquée le vendredi 4 mars 1932. Mais, malgré la célérité des travaux, les années de peste meurtrière, la récession mondiale des années 30 se jugulant aux perturbations de la seconde guerre ralentirent considérablement leur progression. Et c'est dans ce contexte de profonde crise et de graves difficultés économiques que s'éteignit le vendredi 13 juillet 1945 (3 Sha'bân 1364 H) Cheikh Mouhamadou Moustapha confiant à ses suivants la perpétuation de l'œuvre colossale entreprise pendant plus de 18 ans. Mais s'il reste à jamais vrai que DIEU TRES-HAUT ne peut oublier la rétribution de ceux qui combattent "avec leurs biens et leurs personnes" sur Son sentier, Mouhamadou Moustapha aura alors mérité son Agrément et son Election, la Reconnaissance du Prophète de l'ISLAM (PSL) et celle de Khadimou Rassoul.

Mieux, tous ceux qui, aujourd'hui, se réclament du Serviteur du Prophète ou toute personne tenant sincèrement au rayonnement de la Parole de DIEU TRES-HAUT sur terre doit une fière chandelle à ce **Digne Socle de l'Edifice de la Foi et de la Vertu...**



## Sermon du Jour du Jugement Dernier



*Ce sermon, le dernier d'entre les discours publics [du premier Calife], fut également prononcé dans l'emplacement béni de Darou Khoudos. Il le fut – à l'instar du précédent sermon – à l'occasion de la célébration de l'anniversaire du rappel du Serviteur du Prophète vers son MAÎTRE, le SUBSISTANT et PRE-ETERNEL. Cette commémoration fut d'ailleurs la dernière à laquelle [Cheikh Moustapha] eut à assister au cours de son existence; puisse DIEU l'agréer de la manière dont il dit ceci :*

Je me réfugie en Dieu [contre Satan le lapidé].

Au Nom de DIEU [CLEMENT et MISERICORDIEUX].

Certes DIEU est mon Maître.

La Louange soit à DIEU Qui, dans Son Immense Mansuétude et Sa Grandeur, parachève les bonnes œuvres.

Puissent la Paix et le Salut être assurés au Prophète Muhammad de même qu'à sa Famille et à ses Compagnons comblés de Faveurs.

Je m'adresse à présent, une fois ceci dit, à vous qui êtes venus assister en ce jour à cette assemblée tenue dans cet endroit-ci et dont l'objet exclusif n'est rien d'autre que la quête de la Face du SEIGNEUR TRES-HAUT à travers

- ❶ La sincère Repentance,
- ❷ La recherche de Sa Satisfaction à travers la lecture de Son Livre Sublime,
- ❸ L'exhortation par une admirable prédication,
- ❹ La réflexion sur les Actes du CREATEUR à travers Ses créatures,
- ❺ La méditation sur Ses Signes
- ❻ Et des séances d'implorations en faveur des Musulmans aussi bien vivants que disparus.

Tout cela en conformité avec ces Augustes Commandements contenus dans sa Parole Majestueuse:

**" Ô vous qui croyez! Repentez-vous auprès de DIEU d'un sincère repentir afin que votre SEIGNEUR absolve vos mauvaises actions et vous introduise dans les Jardins en dessous desquels coulent des ruisseaux" <sup>1</sup>**

**"Ceux qui lisent le Livre de DIEU, font la prière et dépensent en secret et en public de ce que nous leur avons attribué mettent leurs espérances sur un négoce sans faillite" <sup>2</sup>**

Et conformément à Ses Paroles Eminentes – qu'IL Soit Glorifié et Magnifié! :

**"Appelle vers la Voie de Ton SEIGNEUR par la Sagesse et la Belle Prédication"**

**"Réfléchissez [sur Mes Signes] ô hommes dotés de clairvoyance!"**

**"Implorez-moi et je vous exaucerai" <sup>3</sup>**

Nous LUI rendons grâce et LUI témoignons notre gratitude pour tous Ses Bienfaits envers nous, ceux que nous connaissons de même que les [inestimables Faveurs] que notre science ne peut embrasser. Nous LUI témoignons, LUI le TRES-HAUT, notre Repentir pour tous nos péchés aussi bien véniels que graves, du Repentir d'un faible serviteur injuste ne disposant en lui-même d'aucune faculté à même de lui apporter un quelconque bien ou de le préserver d'un éventuel mal, ni pouvoir de vie, de mort ou de résurrection. Nous sollicitons de Ses Océans de Générosité et de Noblesse qu'IL nous favorise de la parfaite Rectitude pour tout ce dont IL Se Complait et qu'IL Agrée, et qu'IL nous comble de Ses Grâces de façon aussi bien manifeste que secrète tout en nous gratifiant de la Paix et de la Félicité dans ce monde-ci et dans l'Autre...

Sachez ô vous mes Frères! que vous cheminez [dans cette présente vie sur un sentier escarpé bordé d'un côté par] les *Ordres* de DIEU et [de l'autre par] Ses *Interdictions*, que vous oscillez sans cesse entre [la pente] de la *Belle Promesse* et [le versant] de la *Menace* et que [se disputent vos faveurs les deux rivales que sont] le *monde d'ici-bas* qui n'est qu'escale provisoire et le *Monde de l'Au-delà* qui est la Demeure de la Pérennité.

Agissez donc pour vos intérêts dans ce monde-ci dans la mesure du bref séjour que vous y passerez et agissez en vue de l'autre monde suivant le séjour éternel que vous y demeurerez<sup>4</sup>. De même agissez envers DIEU dans la mesure de votre besoin de [Son Assistance en toute chose].

**"O vous les hommes! Vous êtes des indigents ayant besoin de DIEU alors que LUI Demeure le RICHE Se Suffisant à LUI-MÊME, le DIGNE de Louanges!" <sup>5</sup>**

Apprêtez-vous donc pour le Jour de la Résurrection et "que ne vous trompe point en DIEU [Satan], le fourbe" <sup>6</sup>.

---

<sup>1</sup> Coran 66:8

<sup>2</sup> Coran 35:29

<sup>3</sup> Coran 16:125, 59:2, 40:60

<sup>4</sup> A ce remarquable apophtegme résumant de façon on ne peut plus excellente la dialectique islamique de la destinée humaine, Cheikh Ahmadou Bamba conclut dans ses *Masâlik* : "Quiconque faussera ce principe aura causé sa propre perte..." (vers 189)

<sup>5</sup> Coran 35:15

Considérez bien le sort des générations passées ou même d'un certain nombre de vos contemporains qui nous ont précédés dans la Demeure de la Vérité; il en est qui avaient bâti des maisons et résidaient dans de luxueux palais mais qui aujourd'hui gisent dans d'humbles sépulcres où nul ne se rappelle à leur bon souvenir ni ne leur rend visite alors qu'eux "ont déjà trouvé les fruits de leurs œuvres les attendant"... Leur "puissance" s'étant évanouie et leurs projets en ce monde évaporés [comme rosée sous le Soleil de la Mort], il ne leur reste que l'extrême indigence [et la componction pour quémander] la Miséricorde du DIEU TOUT-UISSANT, L'ABSOLUTEUR, L'UNIQUE, le DOMINATEUR SUPREME!

**"Tel est le SEIGNEUR des Mondes!"**

**"Le SEIGNEUR des cieus, de la terre et de tout ce qui se trouve entre eux"**

**"LUI Qui fait rire et Qui fait pleurer, LUI Qui fait mourir et fait vivre" <sup>7</sup>**

Le TRES-HAUT a également dit dans Son Merveilleux Livre:

**"Si tu les voyais lorsque la terreur les saisira! Point de repli [ce Jour-là] où s'échapper!"**

**"Le Jour où un Hérault appellera à partir d'un endroit proche"**

**"Tu verras alors les hommes devenir ivres alors qu'ils ne le sont pas réellement mais c'est plutôt le Châtiment de DIEU qui sera Pénible"**

**"Ainsi est le Jour de la Menace... Et toute âme viendra [ce Jour-là] accompagnée d'un meneur et d'un témoin"**

**"Le Jour où Nous demanderons à la Géhenne: "Es-tu remplie à ras bord?" et qu'elle répondra :**

**"[Non, pas encore!] En reste-t-il d'autres à ajouter?""**

**"Le Jour où l'homme se rappellera ce à quoi il s'est dépensé et que l'on fera paraître la Géhenne à la vue de celui qui perçoit, quiconque aura transgressé [les Limites de DIEU] et préféré la vie d'ici-bas la Géhenne sera sa demeure"**

**"Quel mauvaise retraite et lieu de séjour!"**

**"[Les damnés] se mettront alors à hurler là-dedans : "O SEIGNEUR! Sors-nous d'ici afin que nous puissions faire le bien contrairement à ce que nous faisons! ""**

**"Quant à celui qui aura craint de comparaître devant son SEIGNEUR et empêché son âme de céder à ses mauvais penchants le Paradis sera sa Demeure"**

**"Quel Excellente retraite et lieu de séjour!"**

**"[Les Bienheureux] y trouveront ce qui comblera les âmes et contentera la vue" <sup>8</sup>**

Persévérez donc dans l'exécution des Ordres Divins et tâchez de rattraper le temps perdu avant qu'il ne devienne trop tard. Et évitez strictement les Interdictions Divines avant [l'Avènement du Jour] où le regret ne vous sera d'aucun secours...

---

<sup>6</sup> Coran 31:33

<sup>7</sup> Coran 41:9, 19:65, 53:43-44

<sup>8</sup> Coran 34:51, 50:41, 22:2, 50:20-21, 50:30, 79:35-39, 25:66, 35:37, 79:40-41, 25:76, 43:71

[Tachez, ce faisant, de] "ne jamais désespérer de la Miséricorde Divine" et "sachez que DIEU est Pardonneur et Indulgent" et que "Sa Miséricorde Embrasse toute chose" ?...

**"Quiconque viendra avec de bonnes œuvres recevra dix fois leur équivalent et quiconque viendra avec de mauvaises œuvres ne sera rétribué que pareillement"** <sup>10</sup>

[Souvenez-vous aussi que]

**"Les Croyants ne sont que des frères, cultivez donc la concorde avec vos frères" "Craignez DIEU et cultivez la concorde entre vous"** <sup>11</sup>

N'entretenez donc pas la haine entre vous et évitez de verser dans l'envie et la jalousie mutuelle.

**"Entraidez-vous pour la vertu et la piété mais ne vous entraînez pas pour le péché et l'inimitié"** <sup>12</sup>

Veillez également à respecter les autorités temporelles et les représentants de l'Etat. Ne leur disputez pas les prérogatives relatives à vos affaires que DIEU a mises entre leurs mains dans la mesure [toutefois] où elles consentent à nous assister dans nos affaires terrestres et ne corrompent pas notre religion. DIEU TRES-HAUT a en ce sens dit dans Sa Magnifique Vulgate:

**"DIEU ne vous interdit pas, envers ceux qui ne vous combattent pas en religion et ne vous expulsent pas de vos demeures, d'user de bonté et de les traiter avec équité ; certes DIEU aime ceux qui sont équitables"** <sup>13</sup>

La Paix soit sur vous...



---

<sup>9</sup> Coran 39:53, 3:155

<sup>10</sup> Coran 6:160

<sup>11</sup> Coran 49:10, 8:1

<sup>12</sup> Coran 5:2

<sup>13</sup> Coran 60:8. Le verset suivant celui-ci confirme son sens: " DIEU vous interdit seulement de prendre pour alliés ceux qui vous ont combattus en religion, expulsés de vos demeures et ont aidé à votre expulsion. Ceux qui les prennent pour alliés sont certes les injustes." Cf. également vi.2: "Que la haine pour un peuple vous ayant [dans le passé] obstrué le chemin de la Mosquée Sacrée ne vous pousse pas à transgresser." Cette ultime recommandation de Cheikh Mouhamadou Moustapha s'avère parfaitement conforme à l'attitude foncièrement non-violente, quoique excluant toute compromission ou collusion avec un pouvoir injuste, et opposée à tout usage irraisonné ou politisé du *jihad* (en dehors des conditions précises de légitime défense explicitement prévues par la Législation Islamique) qui fut toujours affichée par le Serviteur du Prophète. Il ne sera point besoin d'insister sur l'importance et l'originalité de cette démarche dans le contexte actuel où très souvent l'Islam est abusivement assimilé à terrorisme et intolérance. Il va sans dire que cette question de l'approche de Cheikh Ahmadou Bamba relativement à la Guerre Sainte (qu'il affirme faire à son âme charnelle "à travers la Crainte Révérencielle et la Science") pourrait faire l'objet d'analyses documentées et d'essais fort intéressants de la part des islamologues... En guise de matériau, retenons que Cheikh Mouhamadou Bachir nous rapporte dans sa magistrale biographie "Les Bienfaits de l'ETERNEL" que : " Par hostilité à la violence, le Cheikh reprochait aux chefs temporels et aux ulémas conquérants, pour qui il éprouvait d'ailleurs de la compassion, leurs actions violentes qui avaient troublé les coeurs et avait dégénéré en guerres." A Lat-Dior qui tentait de l'inciter à conquérir le pouvoir temporel il répondit notamment: " Pour mieux dominer ce monde et ses hommes, je ne trouve pas de meilleures voies que de lui tourner le dos [de par son cœur]." Et au Bour du Jolof, qui sollicitait son soutien il dit : " Vos actions provocatrices et celles de vos semblables qui parlent de *jihād* ne sont que des gestes dont l'auteur seul subira les conséquences tragiques"...



# Sermon du Mouride Véridique

Ce premier sermon fut prononcé [par Cheikh Mouhamadou Moustapha] pour exhorter l'ensemble des disciples mourides à l'accomplissement de leurs obligations relatives à l'édification de la Grande Mosquée de Touba, la Cité préservée ; projet dont le parachèvement lui fut confié par le Cheikh même. Voici la teneur de ce discours :

Au Nom de DIEU, le CLEMENT et MISERICORDIEUX.

Puisse DIEU accorder la Paix et le Salut à notre Seigneur Muhammad, à l'ensemble des membres de sa Famille et à tous ses Compagnons.

Que la Paix, la Miséricorde et les Bénédictions de DIEU TRES-HAUT soient sur vous.

Ceci dit, je vous recommande, ô chers disciples mourides! de craindre DIEU TRES-HAUT en persévérant dans l'exécution de Ses Ordres et dans la stricte abstention de Ses Interdits. Sachez que la vraie signification de l'*Irada* (Aspiration vers l'Agrément Divin)<sup>14</sup> ne consiste pas en une simple profession de foi verbale qui suffirait [comme gage de la qualité de Mouride] mais se doit d'être accompagnée d'un certain nombre d'attitudes concomitantes et nécessaires attestant de sa validité. Ces attitudes sont la véridicité dans l'amour [du Cheikh] et l'engagement résolu à son service dans la mesure de ses moyens et de ses aptitudes<sup>15</sup>.

Il est avéré que quiconque aime réellement une chose la préférera indubitablement à toute autre chose et que les indices de cet attachement ne manqueront point de se manifester à travers ses paroles et actes qui se révéleront conformes à l'objet de cette passion, [suivant en cela l'adage qui dit que] "l'amant cède toujours à l'objet de sa flamme..."

[Reférez-vous en à la Divine Parole]:

**"Que ne vous détournent pas du Rappel de DIEU [l'amour] de vos biens  
et [l'attachement] à vos enfants"**

**"Que ne vous abuse pas la vie de ce bas-monde,  
que ne vous trompe point en DIEU [Satan], le fourbe"**

**"Cette vie d'ici-bas n'est que jeu et amusement ;  
certes la Demeure de l'Au-delà est la Vraie Vie, s'ils savaient!"**

**"Un Pardon et une Miséricorde procédant de DIEU sont meilleurs que ce que vous amassez"**

**"L'Agrément provenant de DIEU est supérieur, cela constitue l'immense succès"**

---

<sup>14</sup> Le terme *Irada* est un substantif du verbe *arada* signifiant "aspirer, vouloir..." qui a lui-même généré le mot *mouride* qualifiant, dans la terminologie soufique, le disciple aspirant parvenir à l'Agrément Divin sous la conduite d'un authentique maître spirituel (*shaykh*). L'on serait à juste titre tenté de traduire ce vocable par le wolof "ag taalibé" soit l'état, la condition de mouride...

<sup>15</sup> Cf. Cheikh Ahmadou Bamba, *Huqqa* (vers 41) : "Bonheur au serviteur, disciple sincère qui s'attache [aux Saints de DIEU] par l'engagement à leur service, par leur amour ou à travers des présents"

**"Certes DIEU a réalisé Sa Promesse à votre égard..."<sup>16</sup>**

Certes le SEIGNEUR vous a créés [ô hommes!] de par Sa Volonté à la seule fin que vous l'adoriez; IL vous fit don, par Sa Grâce, de la vie, IL vous fera un jour mourir comme vous vous endormez et vous fera ensuite ressusciter de la manière dont vous vous réveillez "*puis vous retournerez vers LUI et IL vous informera de ce que vous faisiez*"<sup>17</sup>...

Sachez qu'il est dans cette époque un grand nombre qui ont oublié [leur SEIGNEUR] et se montrent négligents [envers les Prescriptions Divines].

**"Ne pensez surtout pas que DIEU soit inattentif à ce que font les injustes"<sup>18</sup>**

Repentez-vous donc en DIEU TRES-HAUT avant l'Avènement du jour "*où tout homme sera confronté à une affaire qui le préoccupera entièrement*"<sup>19</sup> et partez en quête du Salut avant qu'il ne soit trop tard. Demeurez persévérants dans l'accomplissement des Ordres de DIEU avant que d'en être un jour totalement empêchés et avant la fin de leur évidence...

Font partie des causes les plus efficaces de Salut pour l'Aspirant Mouride et des voies les plus opérantes à même de le faire accéder à l'objet de ses aspirations<sup>20</sup> la parfaite conformité et l'exécution diligente de ce qui lui a été choisi [par son Maître Spirituel] en matière d'œuvres pies. Aussi devez-vous prendre conscience, ô chers disciples mourides! que votre Parfaite Félicité de même que la meilleure manière d'obtenir le Succès dans votre quête consiste à engager toutes vos forces dans le projet de cette Mosquée ordonné par le Cheikh en personne qui attesta que son édification procède d'une Autorisation du SEIGNEUR des Mondes-Même révélée par l'entremise du Prince des Messagers (PSL). Tel qu'il vous l'a ordonné, je vous transmets en ce jour le Message "*et, certes, il n'incombe au Messager que la transmission claire [du Message dont il est chargé]*"<sup>21</sup>.

Quiconque aura consenti à se *distinguer* dans l'exécution de cette recommandation obtiendra très certainement des *Distinctions* qui lui vaudront joie et profit; à une attitude inverse correspondront inéluctablement des résultats subséquents... Et il est bien, en dehors de ceux-ci, d'autres aspects, soit désirables soit redoutables [se rapportant à cette recommandation] que nul parmi ceux qui se sont affiliés à lui n'ignore<sup>22</sup>...

Tâchez donc, ô chers condisciples Mourides! d'être comptés parmi ceux au sujet duquel il fut dit:

---

<sup>16</sup> Coran 63:9, 31:33, 29:64, 3:157, 9:72, 3:152

<sup>17</sup> Coran 2:28, 5:48

<sup>18</sup> Coran 14:42

<sup>19</sup> Coran 80:37

<sup>20</sup> L'agrément de DIEU.

<sup>21</sup> Coran 24:54. A travers cette citation fort à propos, Cheikh Moustapha rappelle à la fois la mission première du Calife et, par delà lui, celle de toute autorité héritière du Messager (PSL), consistant à la perpétuation des enseignements du Livre et de la Tradition Prophétique tels que légués par les Vertueux Anciens soit la recommandation du Bien et l'interdiction du mal...

<sup>22</sup> A propos du mérite attribué à l'édification de la Mosquée de Touba, le Cheikh invoqua ainsi son SEIGNEUR dans *La Quête des Deux Saluts (Matlablu-l-Fawzayni)* : "*Accorde l'Absolution à tous ceux qui auront contribué à l'édification de la Mosquée de même qu'à ceux qui leur en feront la recommandation.*" "*Pardonne à ceux qui leur porteront assistance pour bâtir cet édifice que, dans Ta Grâce Infinie, Tu élevas*" etc.

"Parmi les Croyants il est des hommes qui ont honoré leurs engagements vis-à-vis de DIEU. Il en est d'autres qui ont déjà trépassé et d'autres qui attendent encore sans renier en rien leur parole." <sup>23</sup>

[N'abjurez donc pas de votre engagement] en changeant d'attitude car "DIEU ne change point la condition d'un peuple tant que ce peuple ne change lui-même d'attitude [vis-à-vis de Ses Ordres et de Ses Interdits]" <sup>24</sup>

Employez toute votre énergie dans la réalisation de ce projet car jamais le Cheikh ne commande une chose à un disciple pour en tirer un quelconque bénéfice; au contraire [toute directive qu'il aura donnée] procure avantage au disciple même. Et ce projet-ci représente aujourd'hui le plus important de ce qu'il nous a ordonné de réaliser en matière de Service (*Khidmah*)<sup>25</sup>. Par conséquent tous se doivent de s'y consacrer résolument dans la pleine mesure de leurs moyens.

**"Que celui qui est aisé dépense une partie de ses biens. Et quiconque dont les moyens sont limités qu'il dépense à la mesure de ce dont DIEU l'a favorisé. Certes DIEU n'impose à personne que selon ce qu'IL lui a accordé."** <sup>26</sup>

Évertuez-vous également de raffermir les liens de fraternité qui vous unissent afin de devenir tels les doigts d'une seule main et que chacun d'entre vous aspire pour son prochain ce à quoi il aspire pour sa propre personne.

**"Entraidez-vous pour la vertu et la piété mais ne vous entraidez pas pour le péché et l'inimitié"** <sup>27</sup>

Veillez aussi à respecter les autorités temporelles en vous abstenant de commettre tout ce qui est susceptible d'occasionner des troubles [dans la société] et le désordre sur terre car il ne fait point de doute que la paix et la quiétude sont préférables à toute autre situation...

Puisse DIEU vous rétribuer en bien, ô vous qui consentez à obtempérer au Dessein Divin! , et parachever, à notre profit de même qu'au vôtre, notre ambition dans les Deux Mondes.

Qu'il en soit ainsi, Ô SEIGNEUR des Mondes!

La Paix soit sur vous...

*Projet Majalis*

---

<sup>23</sup> Coran 33:23. Il arrivera très souvent à Cheikh Moustapha de rappeler à ses condisciples tentés en ces temps sombres par les démons de la division cette idée importante pouvant être ainsi explicitée: "Rappelez-vous le Bienfait de DIEU sur vous et ne versez point dans l'ingratitude envers votre SEIGNEUR. Ne vous a t-IL pas apporté Son Assistance lorsque, aux débuts de la Mouridiyah, votre entourage multipliait les brimades et les exactions aux fins d'intimidation? N'a t-IL pas réalisé Sa Promesse de faire revenir votre guide (RA) de cet exil au cours duquel la perfidie jubilatoire de l'ennemi faillit prendre le dessus, ne vous a t-IL pas, par la suite, affermit sur la terre? Gardez-vous donc de sacrifier le Bienfait de DIEU sur l'autel de la passion et de l'amour du bas-monde car tous les peuples qui ont eu à briser le Pacte de DIEU ont, dans le passé, eut en a subir les funestes conséquences..."

<sup>24</sup> Coran 13:11. Cf. également 8:53: "Car DIEU ne modifie jamais un bienfait dont IL a gratifié un peuple tant que celui-ci ne modifie ce qui est en lui-même; certes DIEU Entend et Connait tout"

<sup>25</sup> En sus de la portée hautement spirituelle que l'édification d'une mosquée à Touba représentait à ce moment, il sied également de comprendre, pour mieux situer l'appel du Calife, l'importance historique de conforter l'unité des Mourides à travers leur rassemblement autour d'un projet aussi ambitieux et aussi important pour le Cheikh...

<sup>26</sup> Coran 65:7

<sup>27</sup> Coran 5:2